

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 651 10 mai 1946

n° 651 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1946

Date de publication

10 mai 1946

Date du numéro

31 mai 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de trois mois à solde entière de présence a été accordé pour en jouir à Harrar à l'infirmière de 43 échelon Aïcha Ahmed, en service à l'hôpital colonial de Djibouti.